
Reprise d'Entreprise par les Salariés

Résultats de l'enquête

Contexte de l'enquête réalisée (nov.2006 à mai 2007) :

Une interrogation :

- 4 000 entreprises vont changer de main dans les années à venir dans l'Ouest Héraultais. (Source : CCI Béziers Saint Pons)
- 10 000 salariés sont concernés.
- En France, 25% des chefs d'entreprise disent avoir organisé leur succession, 35% y auraient réfléchi. La RES peut-elle permettre d'améliorer ces statistiques ?

Sur le papier, la RES présente de multiples avantages.

En effet, qui, mieux qu'un salarié formé dans l'entreprise, pourrait perpétuer le savoir-faire et la tradition...?

- La clientèle et les fournisseurs sont rassurés car le futur interlocuteur est dans l'entreprise.
- Le chef d'entreprise se prépare à l'idée de céder et implique progressivement le ou les salariés-repreneurs.
- Le salarié ne part pas dans l'inconnu et connaît déjà bien des facettes de l'entreprise

Et pourtant...

La France est un des pays qui privilégierait le moins ce mode de transmission
20% des chefs d'entreprise considèrent que c'est une bonne ou excellente idée ; 60% en Allemagne ou en Pologne. (Source : *Enquête Interreg III c Sud, Mai 2005*).

Objectifs de l'enquête

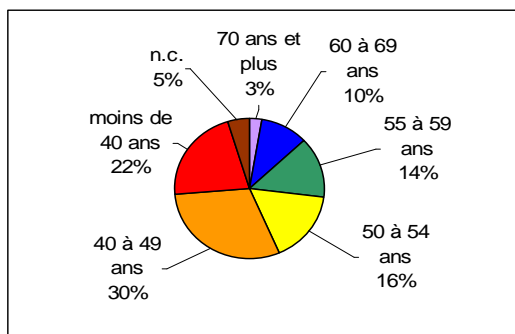
- La Maison de l'Emploi du Grand Biterrois décide, le 15 novembre 2006, de confier une enquête à SODIE.
- Objectif : vérifier qu'il y a des possibilités de reprise d'entreprise par le salariat (RES) sur le territoire du Grand Biterrois.
- Périmètre : Béziers Méditerranée, Hérault Méditerranée, FRAMPS 909

Questionnaires et des rendez-vous : des résultats parfois étonnants

Méthodologie :

- Diagnostic du territoire
- Ciblage et enquête par questionnaire
- Rencontre de chefs d'entreprise
- Préconisations

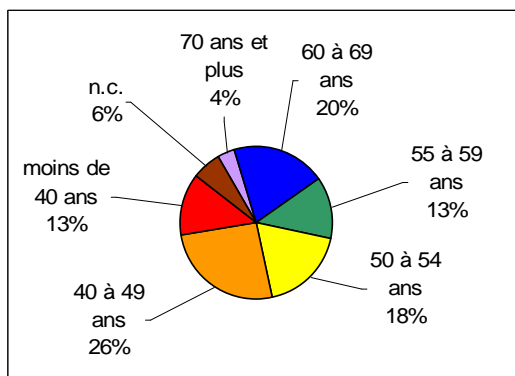
Les enjeux de la transmission sur le territoire de la MDE :



Les établissements dont les **dirigeants ont plus de 50 ans** sont au nombre de 2474, soit **43% des établissements**.

Ce chiffre tombe à 27% si l'on considère les dirigeants de 55 ans et plus.

Il est de 13% pour les dirigeants de plus de 60 ans, soit 730 établissements.



Les établissements dont les **dirigeants ont plus de 50 ans** emploient 19 467 salariés, soit **55% des salariés**.

Ce chiffre tombe à **37%** si l'on ne considère que les dirigeants de **55 ans et plus**.

Mais il est encore de **24%** pour les dirigeants de **plus de 60 ans**, soit 8347 salariés potentiellement impactés.

Ciblage et moyens :

- 1047 questionnaires envoyés à un ciblage défini avec le Comité de Pilotage (dirigeants de plus de 50 ans d'entreprises en bonne santé financière),
- 110 relances téléphoniques,
- taux de retour : 8,7%,
- 14 rendez-vous avec des cédants prêts à envisager une R.E.S

Une première surprise : tous n'envisagent pas de céder

57% des dirigeants qui ont répondu n'envisagent pas de transmettre leur entreprise

Si l'on creuse un peu :

- 63% des dirigeants de 50 à 54 ans ne l'envisagent pas
- **37% des dirigeants de + de 55 ans** ne l'envisagent pas

Lien de transmission privilégié : la famille, puis... les salariés... ou les tiers, sans distinction

Les dirigeants estiment souhaitable ou très souhaitable de céder leur entreprise à leur famille dans 41% des cas... à leurs salariés dans 20% des cas, au même niveau que la cession à une tierce personne.

Certains secteurs sont plus favorables à la RES...

Il y a actuellement 9 négociations en cours entre dirigeants et salariés qui pourraient à terme de solder par une RES.

La démarche est plus naturelle dans certaines filières, qui nécessitent un savoir-faire spécifique porté par les salariés :

- BTP
- Informatique, comptabilité
- Réparation automobile

... Mais l'écart entre les salariés et les patrons semble se creuser

La cession n'est pas préparée dans 88 à 94% des cas (évaluation de l'entreprise, aspects fiscaux, etc.).

Et 2/3 des dirigeants ne veulent pas transmettre à leurs salariés et maintiennent leur position. Parmi les raisons invoquées, on note en filigrane le manque de motivation des salariés et le manque de surface financière.

« Les conditions de travail des salariés ne les poussent pas à devenir des patrons » ; « Les jeunes ont peur de l'avenir » ; « Le métier de chef d'entreprise ne fait plus rêver »

Chef d'entreprise : un métier qui n'aurait plus la cote ?

Les chefs d'entreprise en passe de céder seraient quelque peu désabusés. Ils disent faire leur métier par vocation plus que par intérêt.

Le fossé se creuse entre des salariés qui voudraient gagner plus sans travailler plus... et des patrons, qui déclarent travailler plus, simplement pour maintenir leur niveau d'activité et de revenu.

La R.E.S : a priori, pourquoi pas ?

Les patrons qui réfléchissent à leur transmission ne sont pas, à priori, opposés au principe de la reprise par les salariés,

Mais dès que la démarche est sérieusement envisagée, les difficultés apparaissent ...

- freins techniques,
- freins financiers,
- freins psychologiques...

Conclusions de l'enquête :

La transmission de l'entreprise : un souci mais pas une priorité

Les dirigeants sont soucieux de leur transmission. Mais 1/3 des plus de 55 ans n'envisagent pas de céder.

Rien n'est préparé dans 90% des cas (évaluation, organisation juridique, fiscale, etc.)

A choisir entre ses salariés, un tiers ou sa famille, la transmission en famille est souvent privilégiée : maintien du patrimoine, avenir des enfants, confidentialité, droit de regard du cédant...

La R.E.S prend plus de temps qu'une cession classique : il faut compter entre 3 et 5 ans

- Recruter ou former un ou plusieurs salariés repreneurs potentiels,
- Réaliser une passation progressive des responsabilités,
- Dissocier l'immobilier, l'exploitation, le patrimoine privé,
- Prévoir la possibilité de reprise partielle ou totale de l'activité...

Or, nombreux sont les chefs d'entreprise qui déclarent qu'ils se préoccupent de la transmission deux ans environ avant leur départ effectif

La RES reste néanmoins une issue à ne pas totalement négliger :

- elle est envisageable dans 20% des cas
- peu d'actions ont été menées dans ce domaine.

La R.E.S : une option méconnue, des réponses qui amènent de nouvelles questions

Les chefs d'entreprise sont sensibilisés de toutes parts à la transmission. Mais ils sont en demande d'un conseil personnalisé, pas de grands-messes.

Les salariés, en revanche ne sont pas assez, voire pas du tout informés...

- Comment sensibiliser les salariés?
- Comment préserver sur nos territoires les savoir-faire?
-

Quelques pistes d'action à envisager en concertation avec les acteurs

- Mise en place d'un observatoire des RES
- Sensibilisation des salariés
- Compte Epargne Transmission